

Revue des activités

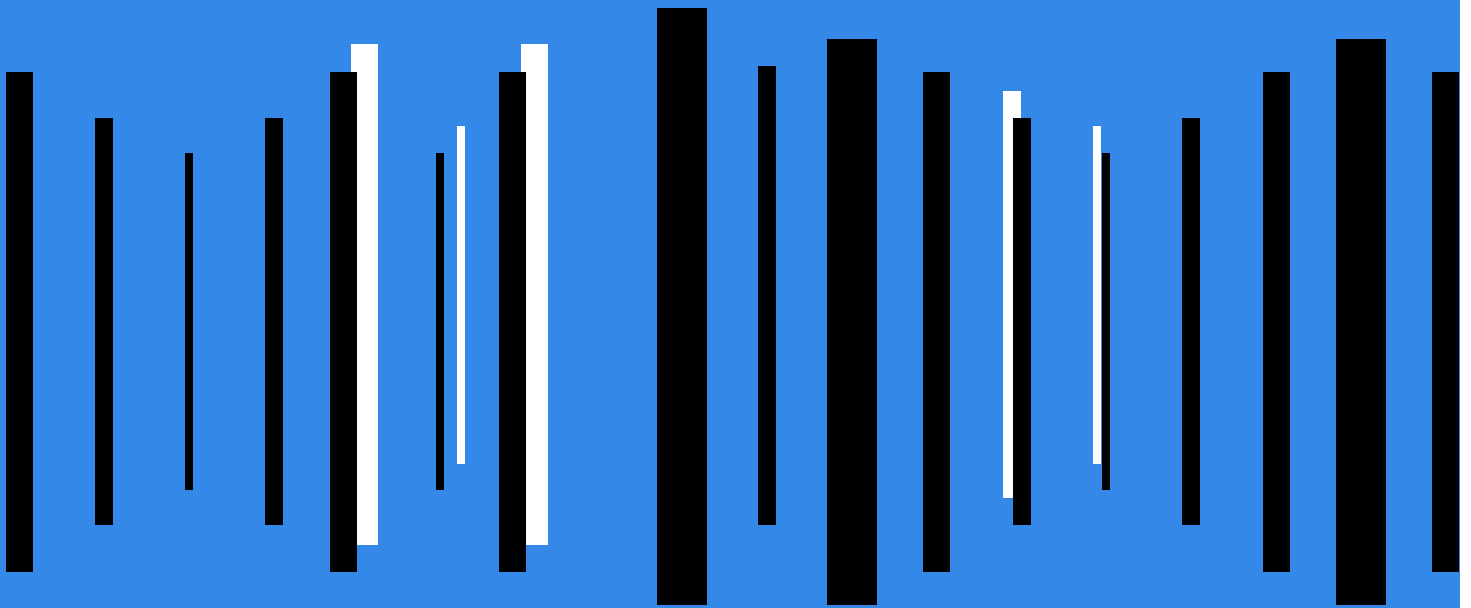
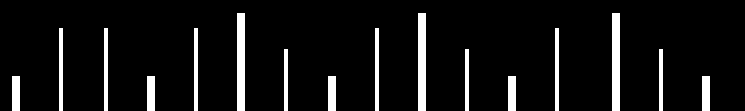


Table des matières

Préambule	4
Le mot du président	5
Le mot de la direction générale	7
Réalisations.....	9
1. Vie associative et administration.....	10
2. Relations de travail	14
3. Affaires publiques et recherche.....	16
4. Promotion collective – Galas.....	21
Conseil d'administration.....	24
Gouvernance	31



Mission

Depuis plus de quarante ans, l'ADISQ représente, outille et accompagne des entreprises œuvrant principalement en production ou en commercialisation de musique et de spectacles. Elle veille à ce que le cadre dans lequel ses membres évoluent favorise leur essor.

Les services proposés sont variés : promotion collective, représentation auprès des pouvoirs publics, négociation et application d'ententes collectives, offre de formations pour les professionnels du milieu.

Vision

Faire rayonner les musiques et les spectacles d'ici, au Québec et partout dans le monde.

Valeurs

Ouverture

Faire preuve d'écoute et de respect, manifester de l'intérêt, de la curiosité et de la compréhension pour accueillir l'autre.

Créativité

Capacité à imaginer des idées, des solutions nouvelles en cohérence avec notre héritage.

Engagement

Incarner un sentiment d'appartenance et de confiance les uns envers les autres, favorisant les synergies et l'efficacité de l'ensemble.

Leadership

Créer une vision inspirante, motiver et accompagner, dans le but de concrétiser et d'atteindre les objectifs communs.

Préambule

À la suite du diagnostic de planification stratégique livré en 2022, l'ADISQ s'est attelée à démystifier et à expliquer davantage son rôle au sein de l'industrie de la musique et du spectacle au Québec. Cette clarification s'accompagnait d'une nécessité de mieux valoriser et vulgariser le travail de l'association.

L'assemblée générale a constitué un moment fort de cette démarche. Les présentations dynamiques des président.es des différents comités et des directions de chaque département ont permis une meilleure compréhension des membres du CA, des équipes de l'ADISQ, ainsi que des missions de chacun et chacune.

En septembre, l'ADISQ a dévoilé la nouvelle version de son InformADISQ, une publication hebdomadaire exclusive aux membres. En plus de rassembler en un lieu unique la majorité des communications de l'ADISQ, elle permet à ceux-ci de mieux comprendre le travail au quotidien des équipes et leurs différentes réalisations.

Parallèlement, une attention particulière a été portée à une meilleure présence sur les réseaux sociaux, avec notamment la publication de carrousels permettant une meilleure vulgarisation des différents dossiers de l'ADISQ.

De manière cohérente, Eve Paré, directrice générale, a poursuivi le développement de sa présence médiatique, rapprochant ainsi l'association du grand public.

Concrétisant les efforts déployés afin de clarifier le rôle de l'ADISQ au sein de l'industrie et de mieux communiquer le travail de l'association, l'année 2023-2024 a été marquée par le franchissement du cap de 200 membres.

Le mot du président

Chères membres,

C'est avec une grande fierté que je vous présente le plus récent rapport d'activité de l'ADISQ pour une seconde fois depuis ma nomination à titre de président du conseil. Cette dernière année a été marquée par d'importantes réalisations, particulièrement dans le domaine des communications, et je souhaite partager avec vous quelques-uns des moments forts qui ont jalonné notre parcours.

Tout d'abord, nous avons entrepris une refonte complète de notre image de marque. En collaboration avec l'équipe de Caserne, nous avons développé une nouvelle identité visuelle qui reflète mieux notre mission, nos valeurs et notre vision pour l'avenir. Ce travail de longue haleine a abouti au dévoilement de notre nouvelle image à l'occasion de notre Assemblée générale annuelle (AGA), marquant ainsi une étape pour l'ADISQ. Ce renouveau visuel symbolise notre engagement envers l'innovation et la modernité, tout en s'inscrivant dans notre riche héritage.

L'année a également été ponctuée par une décision stratégique importante : le déménagement de nos bureaux. Cette décision, prise avec prudence par notre conseil d'administration, nous permettra d'accueillir nos membres dans un espace plus fonctionnel et accueillant. Ce nouveau lieu nous donne aussi l'opportunité d'offrir une gamme élargie de services, renforçant ainsi notre soutien et notre proximité avec notre communauté.

À la suite du départ de Louis-José Houde à l'animation du Gala, l'annonce d'un nouvel animateur a reçu un accueil des plus favorables, ce qui nous permet d'entrevoir l'avenir avec Pierre-Yves Roy-Desmarais avec optimisme et enthousiasme.

Je suis particulièrement fier d'annoncer que nous avons atteint notre objectif de 200 membres cette année. Ce chiffre est plus qu'un simple nombre : il est le reflet de la vitalité de notre association et de l'engagement de notre communauté. Chaque nouveau membre apporte une énergie et des perspectives nouvelles, enrichissant ainsi notre collectivité et renforçant notre influence.



Des discussions récentes nous permettent d'entrevoir qu'une importante réflexion s'entreprendra au cours des prochains mois sur l'ensemble des mécanismes de financement provincial. L'objectif que poursuivra l'ADISQ est de s'assurer que les entreprises auront les moyens financiers adéquats pour soutenir les projets porteurs tout en assurant une place aux artistes de la relève. Il faut repenser le financement dans une perspective de développement de la carrière des artistes, et ce, dans un continuum allant de l'enregistrement sonore jusqu'au spectacle.

En matière de gouvernance, je tiens à souligner l'engagement exceptionnel de l'ensemble des membres de notre conseil d'administration. Leur participation active, tant au sein des comités qu'au conseil lui-même, a été exemplaire. Grâce à leur implication et à leur dévouement, nous avons pu mettre en place des initiatives structurantes qui bénéficieront à l'ensemble de nos membres. Je leur adresse mes plus sincères remerciements pour leur travail acharné et leur dévouement constant.

Je souhaite également remercier les membres de l'ADISQ, qui, bien que n'étant pas au conseil d'administration, ont apporté leur précieuse contribution pour faire avancer les dossiers de l'association, notamment au sein des différents comités. Il y a toujours de la place pour celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur association.

En conclusion, cette année a été riche en défis et en accomplissements. Nous avons posé des jalons importants pour l'avenir de l'ADISQ, et c'est grâce à votre soutien indéfectible que nous pouvons continuer à aller de l'avant. Merci à toutes et tous pour votre confiance et votre engagement. Continuons à travailler ensemble pour un avenir prometteur pour nos musiques.

Sincèrement,



Jean-François Renaud
Président de l'ADISQ

Le mot de la direction générale

Chèr.es membres de l'ADISQ,

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons ce rapport d'activité, lequel relate les faits saillants de l'année écoulée. Plusieurs éléments méritent d'être soulignés, témoignant de la vitalité et de la résilience de notre association.

Un dossier qui a marqué l'année à l'ADISQ a été notre participation active à la modernisation de la *Loi sur la radiodiffusion*. Ce processus a été un véritable marathon de consultations, nécessitant une mobilisation sans précédent de notre équipe et de nos membres. Nous avons travaillé sans relâche pour faire entendre la voix de l'industrie musicale québécoise, veillant à ce que nos préoccupations et nos propositions soient prises en compte. Ce travail soutenu a permis de faire avancer ce dossier crucial pour l'avenir de notre secteur.

Sur le plan financier, nous avons réussi à obtenir un rehaussement des sommes consenties au Fonds de la musique du Canada (FMC). Cette réussite est le fruit d'une étroite collaboration avec nos partenaires de la Canadian Independent Music Association (CIMA). Ensemble, nous avons démontré l'importance cruciale de ce soutien pour le développement de notre industrie et le danger que représentait la baisse du financement du FMC qui se profilait pour l'année à venir. Même si nos demandes, incluant celles en droit d'auteur, n'ont pas toutes trouvé écho dans le plus récent budget fédéral, cet apport financier supplémentaire pour nos membres nous a permis de pousser un soupir de soulagement.

Au provincial, les demandes de bonification du crédit d'impôts en enregistrements sonores et en spectacles n'ont pas été entendues par le gouvernement, principalement en raison de compressions budgétaires. Soyez assurés que l'équipe de l'ADISQ redoublera d'efforts et tentera à nouveau d'obtenir ce soutien, si cher aux entreprises de notre secteur.



L'ADISQ se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Le financement public de votre association n'a pas, à toutes fins pratiques, augmenté depuis plus d'une décennie. Face à cette réalité, l'équipe amorcera une réflexion en profondeur sur notre modèle d'affaires. Pour assurer la continuité de notre mission et maintenir la qualité de notre travail dans chacun des dossiers où nous œuvrons, nous devons explorer de nouvelles avenues pour générer des revenus autonomes, tout en restant fidèles à nos valeurs et à notre héritage. Cette démarche est essentielle pour nous donner les moyens de nos ambitions et assurer un avenir prospère à notre association.

En conclusion, cette année a été marquée par des défis et des réussites importants. Nous avons su nous adapter, innover et défendre les intérêts de nos membres avec détermination. Nous tenons à remercier chaleureusement chacun des membres de l'équipe pour leur ouverture et leur engagement. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour le rayonnement de nos musiques et de nos spectacles afin de bâtir un avenir prometteur pour notre industrie.

Merci à toutes et tous pour votre confiance et votre engagement continu.

Lyette et Eve



Eve Paré
Directrice générale



Lyette Bouchard
Directrice générale adjointe



Réalisations



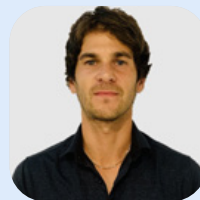
1. Vie associative et administration

L'équipe Vie associative et administration répond aux besoins des entreprises en matière de professionnalisation, de gestion et de formation des ressources humaines. Elle veille à donner accès à un programme de formation, de webinaires, de Rendez-Vous et de Rencontres riche et diversifié. Aussi, dans un constant souci d'accompagner ses membres, l'équipe développe des outils, notamment dans leur gestion des ressources humaines, leur production, leur commercialisation, par la mise en place de trousse et d'outils entrepreneuriaux. En lien avec les mandats de l'ADISQ, l'équipe s'assure que les membres soient entendus dans le cadre de différents forums et consultations sur leurs besoins et aspirations et organise les assemblées de membres.



Lyette Bouchard

Directrice générale adjointe



Christopher Anceau

Directeur des finances



David Lefebvre

Coordonnateur du
PalmarèsPRO et support T.I.



**Roseline
Rousseau-Gagnon**

Chargée de projets,
Soutien entrepreneurial



**Maude
Hamel-Rancourt**

Agente, Service aux membres
et Formation



Thomas Chennevière

Coordonnateur, Vie associative

Membrariat

Le nombre de membres est passé de 180 à un peu plus de 200 au cours de l'année 2023-2024, témoignant de l'intérêt pour les entreprises du secteur de rejoindre cette force collective qu'est l'ADISQ. En moins de 2 ans, le membrariat de l'association a augmenté de 25 %, passant de 150 à 200. Les membres Relève représentaient cette année environ 27 % du membrariat et leur catégorie a connu une augmentation, passant de 19 % à 27 %.

L'ADISQ s'était donné comme mandat de rendre son assemblée générale annuelle plus attrayante et en ce sens, on peut dire que pour 2023-2024, l'ADISQ a atteint son objectif. Le 21 juin dernier, l'ADISQ a connu une augmentation de 50 % de participation par rapport à 2022-2023. À la maison Alcan, et précédé d'une activité professionnelle avec Zù, les membres ont de plus eu droit à des conférences pertinentes en matière de ressources humaines. L'assemblée s'est terminée par un cocktail convivial permettant le réseautage entre les membres.

1. MEMBRES RELÈVE

Toujours dans le but de mieux servir, accueillir et soutenir les entreprises du secteur, l'ADISQ a consulté les entreprises de la Relève afin de connaître leurs réalités et leurs besoins pour mieux les accompagner notamment en matière de financement. Les attentes ont été entendues et prises en compte dans la défense des entreprises auprès des pouvoirs publics tant au niveau provincial que fédéral, notamment en matière de financement. De nouvelles initiatives verront le jour au cours des prochains mois pour cette frange essentielle de notre écosystème.

2. INFORMADISQ

Depuis septembre 2023, l'ADISQ publie l'InformADISQ, une infolettre hebdomadaire réservée à ses membres visant à rassembler toute l'information qui leur est destinée. Cet outil vise à mieux documenter le travail de l'ADISQ auprès de ses membres, à renforcer les liens avec ceux-ci et à rassembler dans un véhicule unique l'ensemble des communications afin de gagner en efficacité. L'InformADISQ présente les plus récentes nouvelles de l'industrie, les actions posées par l'association, les dates à retenir et les événements pertinents à surveiller sur notre territoire comme à l'international en plus d'une multitude d'informations utiles. Le taux d'ouverture de l'InformADISQ se situe en moyenne à plus de 70 %.

3. PROGRAMME PRIVILÈGES ADISQ

Un programme Privilèges ADISQ comprenant de nombreux avantages a été mis en place en 2023-2024, et continue de se bonifier. Il offre des rabais et des promotions spéciales ainsi qu'une possibilité d'assurance collective à l'intention des membres et de leurs équipes.

4. PROJET DU PORTAIL ADISQ

L'ADISQ a poursuivi son travail de reconstruction de l'écosystème de ses bases de données afin d'atteindre deux principaux objectifs stratégiques : optimiser les processus de l'organisation pour assurer une saisie et une gestion unifiée des données en provenance d'une multitude de sources ; accroître la performance de ses systèmes pour déployer des outils numériques plus puissants et ainsi mieux servir ses membres, de même que l'industrie québécoise de la musique en général. Une étroite collaboration s'exerce avec le projet Volum non seulement pour une synergie complète des efforts, mais aussi pour assurer une fluidité des métadonnées. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui aboutira au lancement d'un tout nouveau site ADISQ en 2024-2025 incluant un portail destiné spécifiquement aux membres.

Soutien entrepreneurial

1. FORMATIONS

Au cours de l'année, l'ADISQ a offert 31 formations distinctes, réparties sur 61 séances, auxquelles 725 participant.es ont pris part. Ces formations ont couvert des sujets aussi vastes que les métiers de l'industrie musicale et du spectacle (production et commercialisation, gérance, agence de spectacles, etc.), les moyens de promotion et de marketing (relations de presse, promotion radio, découvrabilité, etc.), ou encore le cadre législatif et réglementaire de notre industrie (droit d'auteur, régime de relations de travail, radiodiffusion).

Chaque formateur.trice étant une personne reconnue dans le milieu, les formations de l'ADISQ sont un gage de qualité et sont appréciées des professionnel.les du secteur. Un travail de fond a été effectué au cours de l'année pour évaluer et actualiser le programme. Des nouveautés sont à venir dans les prochains mois.

2. WEBINAIRES

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, l'ADISQ a présenté 9 webinaires devant 339 participant.es. Il y a été question, notamment :

- › de la Loi 25 sur la protection des données confidentielles ;
- › de santé mentale ;
- › d'indexation de données avec Métamusique ;
- › d'écriture inclusive ;
- › d'exportation de spectacles aux États-Unis ;
- › de la mise à jour des meilleures pratiques sur YouTube.

3. RENDEZ-VOUS ADISQ

Tout au long de son année financière 2023-2024, l'ADISQ a offert 7 *Rendez-vous* en collaboration avec divers événements, qui ont atteint un total de 316 participant.es.

Voici quelques activités ayant eu lieu dans le cadre des Rendez-vous ADISQ :

- Panel de discussion portant sur la réalité de la gérance en 2023, et participation à l'activité Mentor Café, présentés dans le cadre de RADAR, en collaboration avec M pour Montréal et Mondial ;
- Présentation d'initiatives visant à aider les victimes de violences sexuelles dans le milieu musical, aux Rendez-Vous PRO des Francos ;
- Participation aux premières rencontres professionnelles organisées en marge du Festival Innu Nikamu, à Mani-Utenam, en partenariat avec le REFRAIN ;
- Table ronde ayant comme sujet la découvrabilité des contenus culturels francophones au Québec, en France, et en Belgique, tenue dans le cadre du Volet Pro de Coup de cœur francophone ;
- Atelier de réflexion sur les défis en gestion des ressources humaines pour les entreprises du secteur musical, organisé en collaboration avec la Centrale Alternative, et programmé dans le cadre des activités professionnelles du Phoque OFF, à Québec.

4. DES MÉTIERS QUI FONT VIBRER

Des capsules ont été produites afin de répondre au besoin de faire connaître davantage certains métiers de notre industrie. En effet, au terme d'une réflexion portant sur les enjeux de pénurie de main-d'œuvre dans le milieu, il a été conclu qu'il fallait valoriser certains métiers pour donner envie aux jeunes et autres personnes en réorientation de carrière de les considérer pour l'avenir. Les deux capsules produites ont pris la forme d'entretiens entre une artiste et sa productrice, de spectacles dans un cas, et d'enregistrements sonores pour l'autre. Ainsi, les capsules mettant en vedette Elisapie et Sophie Bernier-Blanchette (Bonsound), d'une part, et Ingrid St-Pierre et Gaby Durand-Gauthier (Simone Records), d'autre part, ont été lancées en novembre 2023, via la plateforme PalmarèsADISQ.

5. PALMARÈSPRO

Le magazine PalmarèsPRO est publié chaque semaine depuis maintenant 30 ans et est un outil de référence et de travail important pour les professionnel.les de l'industrie de l'enregistrement sonore, de la radio, de la vente au détail et de la diffusion en continu sur les plateformes numériques.

Il regroupe, entre autres, de multiples informations pertinentes, palmarès radio, écoutes en continu et ventes des artistes de toutes langues et toutes nationalités compilées par l'ADISQ, par Luminare et par Mediabase. Il présente des sections judicieuses et utiles pour l'industrie en plus d'offrir une visibilité accrue aux artistes. Une chronique hebdomadaire, PROlogue, appréciée des lecteurs, recense une foule de nouvelles utiles tant pour les professionnel.les de la radio que pour ceux de l'industrie de la musique et du spectacle.

Dans la foulée des nombreuses modifications apportées au magazine en 2022-2023, l'ADISQ a continué à offrir gracieusement son magazine PalmarèsPRO à ses membres tout au long de l'année. Le nombre d'abonné.es a ainsi augmenté de 24 % en 2023-2024 par rapport à l'année d'avant. Une trentaine de médias reçoivent le magazine chaque semaine.

2.

Relations de travail

L'équipe des relations de travail négocie, au nom des membres producteurs de l'association, des ententes collectives avec les associations d'artistes reconnues en vertu de la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène*. Ces ententes collectives visent à fixer les conditions minimales d'engagement des artistes dont les services sont retenus lors de la production d'enregistrements sonores et audiovisuels ou de spectacles musicaux et de variétés.

L'équipe des relations de travail offre aussi des conseils généraux et juridiques et des formations tant individualisées que de groupe au sujet de ces ententes collectives. Une assistance en cas de mésententes liées aux relations de travail est aussi offerte par l'équipe aux membres de l'association. Finalement, l'équipe s'assure de faire une vigie des informations importantes en lien avec des dossiers législatifs et politiques reliées aux relations de travail et autres sujets connexes, d'en informer les membres, et de faire les représentations nécessaires auprès des décideurs pour faire valoir les intérêts des membres de l'association.



Sophie Hébert

Directrice des relations de travail et Personne responsable de la protection des renseignements personnels



Simon Prud'homme

Conseiller aux relations de travail

Affaires relatives aux ententes collectives

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi québécoise sur le statut de l'artiste*, notamment applicable dans les secteurs du spectacle et de l'enregistrement sonore, l'ADISQ représente et assiste ses membres producteurs dans le cadre des négociations et de l'application des ententes collectives visant les artistes professionnels dont ils retiennent les services. L'équipe des relations de travail aura traité, dans la dernière année, un peu plus de 1 500 requêtes ou questions de ses membres en lien avec les ententes collectives, et aura travaillé au renouvellement de plusieurs d'entre elles.

En 2023, des négociations avec la *Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)* se sont poursuivies en vue du renouvellement de l'entente collective visant la production de spectacles. Des discussions en lien avec la production de théâtre musical se sont aussi poursuivies avec l'*Union des artistes (UDA)*, d'une part en ce qui concerne les interprètes et d'autre part en ce qui concerne les chorégraphes et metteurs en scène.

L'ADISQ a aussi débuté en 2023 la négociation d'une première entente collective avec l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) en lien avec la rétention de services de réalisateur.trices lors de productions de vidéoclips.

Dans le secteur des enregistrements sonores, l'ADISQ a poursuivi ses échanges avec l'UDA et la GMMQ dans le but de conclure de nouvelles ententes adaptées aux pratiques d'aujourd'hui. Ces échanges auront par ailleurs eu comme résultats d'amener les parties à s'ouvrir davantage sur leurs réalités de terrain, et à manifester leur intention de travailler ensemble de manière à fédérer les acteurs du milieu de la musique autour du régime des relations de travail, que nous constatons tous être souvent mal compris, tant par les producteur.trices que par les artistes.

L'ADISQ aura aussi été très active en matière de formations sur le régime des relations de travail, en offrant une dizaine de formations personnalisées ou en groupes, tant en webinaire qu'en personne, au bureau de l'ADISQ ou à ceux des membres recevant la formation.

1. HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Avec l'entrée en vigueur, en juin 2022, de dispositions portant sur le harcèlement au travail dans la *Loi québécoise sur le statut de l'artiste*, et bien que ce sujet ait toujours revêtu une importance primordiale pour l'ADISQ, le sujet devenait alors d'autant plus d'actualité.

Ainsi, l'ADISQ, aux côtés de l'Association des professionnels de l'industrie de l'humour (APIH) et de deux professeures de l'UQAM, à savoir Joëlle Bissonnette (Département de management) et Vanessa Blais-Tremblay (Département de musique), est fière d'avoir organisé un important *Sommet sur les violences et le harcèlement à caractère sexuel en culture*, qui s'est tenu le 26 septembre 2023 à l'Agora du Cœur des sciences de l'UQAM. Cet événement de discussions intersectorielles, auquel ont participé non moins de 70 personnes représentant une cinquantaine d'organisations œuvrant dans multiples secteurs de la culture, avait pour but de :

- Faire un état de la situation des violences et du harcèlement à caractère sexuel dans l'ensemble des secteurs culturels au Québec ;
- Diffuser l'information quant aux ressources existantes pour les victimes et les personnes présumées ou ayant commis des violences à caractère sexuel, et ;
- Évaluer la pertinence et la faisabilité de transposer et d'adapter au milieu culturel québécois certaines mesures ou initiatives qui ont été mises en place ailleurs dans le monde pour prévenir et lutter contre les violences et le harcèlement à caractère sexuel en culture, en particulier celles dont les retombées ont pu être documentées ;
- Promouvoir des capsules de présentation de trois organismes ayant développé des projets en lien avec les violences et le harcèlement à caractère sexuel en culture, à savoir L'Aparté, Collectif Social et le GRIP, capsules dont la production a pu être effectuée grâce au financement octroyé par la SODEC pour la tenue du Sommet, et réalisée par Joudy Hilal, du regroupement Réalisatrices Équitables.

Un rapport à paraître en 2024 fera état des réflexions et pistes de solution discutées lors de cette journée de travail, en plus des résultats de travaux de recherche effectués par une équipe d'étudiant.es de l'UQAM dirigée par les P^{res} Bissonnette et Blais-Tremblay.

3.

Affaires publiques et recherche

L'équipe des affaires publiques et de la recherche est dépositaire de différents mandats. Au regard des affaires réglementaires, elle s'assure que la chanson francophone canadienne occupe une place prépondérante dans tous les éléments du système canadien de radiodiffusion ; que tous les éléments du système canadien de radiodiffusion contribuent financièrement au développement des contenus musicaux ; mais aussi qu'il ne se crée pas, dans un secteur réglementé par le CRTC, des précédents qui pourraient être défavorables au milieu de la musique et ultérieurement opposables.

Sur le plan législatif, elle agit avec le milieu canadien de la musique pour un lobby efficace auprès des pouvoirs publics dans le but notamment d'avoir une *Loi sur le droit d'auteur* permettant le plein contrôle de l'exploitation des contenus.

En termes de financement, elle revendique des aides publiques suffisantes pour s'appliquer à l'ensemble des entreprises du secteur de la musique.

Enfin, son mandat de veille et de recherche l'invite à fournir aux membres de l'ADISQ une information stratégique à jour sur les initiatives, modèles commerciaux et tendances de partout dans le monde pouvant influencer leurs décisions d'affaires.



Simon Claus

Directeur des affaires publiques et de la recherche



Dominique McGregor

Coordonnatrice de recherche, affaires publiques



Youri Dominique

Chargé de projet découvrabilité et intelligence d'affaires



Jasmine Guilbert

Conseillère aux communications

Affaires publiques – Législatif

1. MODERNISATION DE LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

En avril 2023, la *Loi sur la diffusion en continu en ligne*, qui vise à faire contribuer les services de diffusion en continu au financement et à la mise en valeur de nos musiques, a **reçu la sanction royale**. Cette étape majeure a été suivie de deux autres tout aussi importantes, soit la publication d'un décret donnant des consignes sur la mise en œuvre de la réforme de la *Loi sur la radiodiffusion* et la mise en œuvre de la loi par le CRTC. Au mois de juillet, l'ADISQ a commenté la proposition de décret proposé par le gouvernement. Cette **intervention** a consisté à s'assurer que l'ensemble des plateformes diffusant de la musique soient soumises à la réglementation du CRTC, et que ce dernier dispose d'assez d'outils pour obliger celles-ci à contribuer au financement et à la mise en valeur de nos musiques. L'**adoption du décret** au mois de novembre a marqué l'aboutissement d'un long processus législatif.

2. CONSULTATIONS SUR L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'ADISQ a participé aux consultations du Gouvernement du Québec sur l'avenir de la langue française en prenant part à plusieurs réunions et en déposant un **mémoire étoffé**. La chanson francophone constituant un véhicule privilégié pour la circulation de notre langue, nous avons rappelé qu'en défendant celle-ci, nous défendons la richesse et la diversité de la langue française dans un contexte culturel unique. En s'appuyant sur des exemples concrets, l'ADISQ a invité le groupe d'action à réfléchir à des moyens permettant de mettre en contact les jeunes avec la musique d'ici et à favoriser son appropriation par ce public, comme avec des projets à l'école ou des initiatives à destination des étudiant.es. Nous avons également souligné l'importance d'outiller les acteurs de notre écosystème pour être capables de se distinguer dans un environnement compétitif et mouvant, et de favoriser la visibilité de notre musique partout où c'est possible.

3. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le thème de l'intelligence artificielle et de ses enjeux pour le secteur culturel s'est imposé au niveau politique. L'ADISQ a ainsi participé aux consultations publiques organisées par le gouvernement canadien sur le thème du droit d'auteur et de l'intelligence artificielle générative en participant à plusieurs tables rondes et en déposant **un mémoire**. Nous avons insisté sur le besoin de transparence afin de comprendre comment sont utilisées nos musiques dans le cadre de l'IA. Nous avons également souligné que toute utilisation de musique implique une autorisation de l'ayant droit et une rémunération pour celle-ci. Par ailleurs, nous avons tenu à insister sur le fait que les contenus résultant des processus mécaniques de génération d'IA ne peuvent être considérés comme des « œuvres » protégées par le droit d'auteur.

En tant que membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles qui est impliquée dans de nombreux comités (comité Droit d'auteur, comité Radiodiffusion, comité IA, comité EDI), l'ADISQ a contribué aux travaux et réflexions sur ces questions, notamment dans le cadre du projet de loi C-27.

Affaires publiques – Affaires réglementaires

1. MODERNISATION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA RADIODIFFUSION

L'année 2023-2024 s'est ouverte avec la première phase des consultations du CRTC visant à mettre en œuvre la *Loi sur la diffusion continue en ligne*. Cette phase portait sur l'élaboration d'un cadre réglementaire modernisé concernant les contributions pour soutenir le contenu canadien et autochtone. Par le biais [de nombreuses soumissions écrites](#) (8 en tout) et d'une comparution à l'audience publique, nous avons rappelé l'importance d'imposer aux plateformes une contribution significative pour soutenir ce contenu en passant par les fonds existants, soit Musicaction et le Fonds RadioStar pour notre marché. Outre la décision sur les contributions des plateformes au contenu canadien, la prochaine étape de ce dossier sera la tenue de consultations publiques sur la mise en valeur et la recommandation du contenu local par les entreprises en ligne.

Affaires publiques – Communications

1. REVENTE DE BILLETS DE SPECTACLES

Dans la mouvance des dénonciations de pratiques douteuses en matière de revente de billets initiées en 2022, l'ADISQ a continué de s'exprimer publiquement sur le sujet, notamment dans le cadre d'entrevues à la télévision, à la radio ou dans la presse écrite. Les membres diffuseurs de l'association ont aussi été rencontrés de manière à identifier des pistes d'actions pour mieux outiller le milieu, notamment en matière de sensibilisation de leur clientèle.

C'est ainsi qu'en collaboration avec RIDEAU, l'ADISQ a mis sur pied la campagne de sensibilisation « [Payez le juste prix au bon endroit](#) », laquelle fut mise en ligne en septembre 2023. Dans le cadre de ce projet, l'ADISQ et RIDEAU ont développé des outils de sensibilisation au bénéfice de leurs membres, pouvant être déclinés sous différentes formes, visant spécifiquement à sensibiliser leur clientèle sur l'importance de se procurer leurs billets, lorsqu'ils utilisent Internet pour ce faire, par l'entremise des sites officiels des artistes et des salles de spectacles.

Qui plus est, en octobre 2023, une [demande d'autorisation d'action collective contre billets.ca et 514-billets.com](#) a été introduite par Option Consommateurs, organisme que l'ADISQ avait d'ailleurs rencontré au printemps 2023 pour le sensibiliser au phénomène de la revente de billets. Le dossier suit présentement son cours, et il est à prévoir que la demande d'autorisation sera entendue au courant de l'année 2024.

Finalement, à l'hiver 2024, l'ADISQ a reçu une invitation à comparaître dans le cadre d'une consultation du ministère de la Justice, dans le but de revoir les règles entourant la revente de billets de spectacle, laquelle est encadrée par la *Loi sur la protection du consommateur*.

Affaires publiques – Financement

1. BUDGET PROVINCIAL 2024-2025

Lors de nos représentations auprès du ministère des Finances, nos [principales demandes](#) visaient une pérennisation du soutien aux entreprises du PADISQ et de l'Aide aux spectacles, l'élargissement du crédit d'impôt en enregistrement sonore et en spectacle pour inclure les activités de commercialisation, et un soutien aux initiatives contribuant à connecter avec le public, en particulier les plus jeunes.

Le 12 mars 2024, le ministre des Finances, Éric Girard, a dévoilé le budget 2024-2025. Malgré la somme de 21 millions de dollars à la SODEC dont les modalités d'octroi sont à préciser, le secteur musical fait partie des absents. Rappelons toutefois que l'année précédente, 297,5 millions de dollars ont été accordés sur 5 ans pour la poursuite du Plan d'action gouvernemental en culture. L'administration des sommes sur la table sera donc déterminante et l'ADISQ travaille pour que nos entreprises bénéficient d'un soutien à la hauteur des défis que notre industrie traverse.

2. BUDGET FÉDÉRAL 2024-2025

L'année 2023-2024 a été marquée par une importante mobilisation de l'ADISQ en vue de porter la contribution annuelle au Fonds de la musique du Canada à 50 millions de dollars. Nous avons ainsi déposé un [mémoire auprès du Comité permanent des finances](#) et comparu devant celui-ci à Toronto au mois de novembre 2023. Un mémoire a également été déposé auprès du ministère des Finances du Canada et plusieurs rencontres ont été faites auprès de la ministre du Patrimoine et son cabinet, du cabinet de la ministre des Finances et du cabinet du Premier ministre.

Le 24 mars, la ministre du Patrimoine canadien, Pascale St-Onge, a annoncé une somme de 32 M\$ pour les deux prochaines années au Fonds de la musique du Canada (FMC), portant son budget sur cette période à environ 43 M\$ par année. Si les sommes annoncées restent en dessous de l'engagement du gouvernement de porter le financement du FMC à 50 M\$ annuellement, dans un contexte budgétaire serré, l'[ADISQ a salué cette annonce](#), qui constitue un soulagement pour notre industrie.

Recherche

D'importantes étapes ont été franchies dans la deuxième phase du projet VOLUM. D'abord, un diagramme du flux des ponts de données a été élaboré, offrant une vue d'ensemble des échanges entre les diverses plateformes et initiatives déjà existantes de l'écosystème du spectacle. Des partenariats solides ont été renforcés avec des acteurs clés tels que La Vitrine, Scène PRO, MétaMusique, ou BandsInTown. Parallèlement, des tests rigoureux ont été menés par le comité consultatif composé à la fois de membres et de non-membres de l'ADISQ.

De plus, une analyse minutieuse de la consolidation de la base de données avec celles du projet PortailADISQ a été réalisée pour tirer profit des plus de 80 000 enregistrements (artistes, lieux de diffusion, contributeurs, etc.) se trouvant sur notre base de données ouvrant la voie à une accessibilité accrue des informations pour

l'ensemble de l'écosystème. Le développement de cette consolidation, un préalable à la construction de ponts de données, est en cours. Ce travail est réalisé en conformité avec le référentiel des métadonnées descriptives du spectacle sur lequel travaille l'ADISQ avec plusieurs partenaires de l'industrie. Le but est d'assurer une interopérabilité optimale avec les partenaires de connexion.

Par ailleurs, le projet VOLUM a également investi dans des initiatives de communication et de promotion stratégiques notamment via un kiosque à RIDEAU et des présentations auprès de différentes communautés de pratique et réseaux professionnels.

1. SERVICES DE MUSIQUE D'ÉCOUTE EN CONTINU

Depuis octobre 2021, l'ADISQ a accès à des données sur la consommation de musique sur les services d'écoute en continu au Québec. Au fil du temps, l'équipe de recherche a développé une expertise en matière d'analyse de données de diffusion en continu, fournissant ainsi un outil précieux à l'intelligence d'affaires des membres de l'ADISQ. Cette année, l'ADISQ a entamé un projet de recherche basée sur 3 000 pistes, principalement en français. Ce projet qui sera finalisé durant l'année 2024-2025 vise à identifier certaines variables exerçant une influence sur la consommation de musique en *streaming*.

2. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

L'ADISQ a poursuivi son partenariat avec l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), dans lequel l'équipe compile et code différentes données sur la consommation de musique des Québécois.es. Depuis l'an dernier, l'entente a été mise à jour pour inclure des données sur l'écoute en continu au Québec. Rappelons que l'ADISQ siège sur le Comité sur l'enregistrement sonore et le Comité sur les arts de la scène de l'OCCQ, offrant ainsi son expertise Québec pour contribuer à la réalisation de recherches qui collent à la réalité du terrain.

3. VEILLE

Née en 2020 pour répondre à un besoin accru d'information, la Veille continue d'être publiée de façon hebdomadaire en raison de l'intérêt qu'elle suscite auprès des membres de l'ADISQ. Les abonnés peuvent y consulter une information stratégique concernant l'industrie de la musique et du spectacle au Québec et dans le monde, selon des catégories précises telles que « pratiques industrielles », « politiques publiques », « consommation médiatique et de biens culturels », nouvelles économiques et technologiques, etc.

Celle-ci est accessible aux membres, mais également à toute personne qui en manifeste l'intérêt. Aujourd'hui, la veille est envoyée à 1 700 personnes.

4. SECONDE ÉDITION DE L'ÉTUDE DU GTFAS

L'ADISQ participe activement aux travaux du Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS), qui est un lieu d'échanges, de réflexion, de veille et de planification pour valoriser et stimuler la fréquentation des arts de la scène. Depuis le printemps 2023, le GTFAS travaille sur la nouvelle mouture de son Étude des publics des arts de la scène au Québec qui devrait être publiée au printemps 2024. L'équipe de recherche de l'ADISQ est notamment impliquée sur le comité restreint de travail qui a révisé et testé les nouveaux questionnaires d'enquête.

4. Promotion collective – Galas

L'équipe de promotion collective assure le plus grand rayonnement possible au contenu québécois dans toute sa diversité, en vue de maintenir et d'augmenter ses parts de marché.

Cette équipe assure la réalisation des trois Galas de l'ADISQ, grands rendez-vous annuels qui célèbrent le talent et le savoir-faire des artistes et artisans de l'industrie de la musique et édite quotidiennement la plateforme PalmarèsADISQ.



Julie Gariépy

Productrice exécutive et directrice des Galas de l'ADISQ / Directrice de la promotion collective



Mélyna Chaput

Gestionnaire des communications numériques, Galas de l'ADISQ et promotion collective



Leïla Karnas-Azzaoui

Chargée de projets, Galas de l'ADISQ et promotion collective



Josiane Gauvin

Coordonnatrice aux communications et partenariats, Galas de l'ADISQ et promotion collective



Nicole Lalonde

Coordonnatrice aux inscriptions-événements, Galas de l'ADISQ et promotion collective



Claire Jolicoeur

Assistante aux communications numériques et médias sociaux

Promotion collective – Galas de l’ADISQ

1. GALA DE L’ADISQ

Le 45^e *Gala de l’ADISQ* a eu lieu le 5 novembre dernier à la salle Wilfrid-Pelletier, animé pour une 18^e année par Louis-José Houde. Diffusé en direct sur ICI Radio-Canada Télé, le *Gala* a été suivi par plus de 1.2 million de téléspectateurs, soit 44 % de part de marché. Pour l’occasion, une panoplie d’artistes parmi les plus appréciés du public et de la relève florissante ont offert une prestation sur scène: Ginette Reno, FouKi, Patrick Norman, Martine St-Clair, Alexandra Stréliski, Daniel Bélanger, Clay and Friends, Pierre Kwenders, Maten, Salebarbes, Raccoon, Loud, Muzion, Bibi Club, Jeanick Fournier, Calamine, Kanen et Francis Degrandpré. Dix gagnants, dont quatre ayant été déterminés en partie par le vote du public, se sont vus remettre un Félix au cours de la soirée.

Le *Gala* marquait la fin de la *Semaine de toutes les musiques*, au cours de laquelle l’ADISQ, au fil de ses trois galas, a récompensé de nombreux artistes, producteurs et professionnels de l’industrie de la musique. Cette 45^e édition marquait le départ de Louis-José Houde à l’animation du *Gala*, lui qui détient un record consécutif d’animation qui sera difficile à égaler. Il a terminé cette célébration de main de maître en nous rappelant, par un discours marquant, l’importance de la musique francophone.

2. PREMIER GALA DE L’ADISQ

Diffusé à Télé-Québec, le *Premier Gala de l’ADISQ* a été animé, pour une toute première fois, par l’auteure-compositrice-interprète Sarahmée qui a su mettre le feu sur scène et dans la salle. On a pu voir s’exécuter sur scène en ouverture Les Soeurs Boulay et Les Shirley. Se sont aussi ajoutées à la soirée des prestations de Ariane Roy, Bleu Jeans Bleu, Clay Scott, Jay Scott, Matiu, Shauit, Shreez et Zach Zoya. Ce sont 22 Félix qui ont été remis lors de ce gala, qui a récolté 233 000 de cotes d’écoute, soit 5,5 % de part de marché.

3. GALA DE L’INDUSTRIE

Animé par Claudine Prévost pour une 18^e année, le *Gala de l’industrie* a célébré le travail des artisans avec la remise d’une vingtaine de Félix dont « équipe de production », « maison de disques », « producteurs et agences de spectacles », etc. Dans le cadre de cette soirée, l’ADISQ a décerné le Félix Hommage à Rosaire Archambault. La 2^e édition du Prix collégial de la chanson de l’année, en collaboration avec le RIASQ, a été remis à Gab Bouchard (impliquant ainsi les étudiants des cégeps à travers le Québec).

4. DES NOUVEAUTÉS POUR LA PROCHAINE ÉDITION

L’année 2024 a débuté en force avec l’annonce du nouvel animateur du Gala de l’ADISQ, Pierre-Yves Roy-Desmarais. Cette annonce a généré un accueil des plus enthousiastes et une revue de presse impressionnante, en plus des commentaires et critiques qui étaient plus qu’élogieux quant au choix de l’ADISQ.

Les bonnes nouvelles se sont poursuivies, en février, avec l’annonce du retour de Sarahmée, à l’animation du Premier Gala pour une 2^e année, et en mars avec l’annonce des modifications à la réglementation des Félix.

Les changements qui ont suscités le plus d'attention sont assurément l'annonce de la création d'une nouvelle catégorie qui favorisera le rayonnement des albums R&B/Soul en français et l'élargissement des catégories au vote du public. Pour tous les détails, consultez la section relative au comité de Scrutin.

Promotion collective – Outils

Parallèlement à cet essentiel travail de coulisses que sont les *Galas*, l'ADISQ a multiplié les initiatives de promotion collective encore cette année.

1. PALMARÈSADISQ

Répertoire de l'ensemble de l'offre québécoise de l'industrie de la musique et du spectacle, PalmarèsADISQ est édité quotidiennement par l'ADISQ depuis 2015. C'est la référence hebdomadaire de l'offre musicale, tous styles confondus, faisant état des nouveautés, des palmarès et de contenus exclusifs. Véritable outil collectif de commercialisation de la musique, le site met aussi en valeur les jeunes talents et les artistes dont l'émergence est en effervescence. PalmarèsADISQ, c'est en moyenne 32 000 visiteurs pour 82 000 pages vues par mois. Cette plateforme intéresse annuellement jusqu'à 390 000 visiteurs et atteint plus d'un million de pages vues.

Chaque année, PalmarèsADISQ publie du contenu original, que ce soient des listes musicales thématiques, les fameuses capsules de remerciements de pochette de Louis-José Houde, les émissions tapis rouge, les promotions *Palmarès y était* qui visent les spectacles de nos membres, etc.

2. L'AGENDADISQ

Maintenant publié sur PalmarèsADISQ et sur adisq.com, ce calendrier de premières de spectacles, lancements d'albums et événements de presse est aussi un outil qui appuie l'industrie dans la planification et la promotion de ses événements auprès du grand public. Les événements inscrits bénéficient d'une promotion numérique supplémentaire sur les réseaux de l'ADISQ.

3. CERTIFICATION SPECTACLE

Créée en 1989, la Certification Spectacle constitue pour les producteurs et agences de spectacles un outil de promotion spécifique à leur milieu. Pour un même titre de spectacle, l'ADISQ émet les certifications suivantes : Billet argent (25 000 billets vendus), Billet or (50 000 billets), Billet platine (100 000 billets), Billet double platine (200 000 billets) et Billet triple platine (300 000 billets).

Dans la dernière année, 34 spectacles ont été certifiés par l'ADISQ.

4. CAMPAGNE PROMOTIONNELLE : SPECTACLES D'ICI, JOIE GARANTIE

Une promotion spectacle a été développée, dans la dernière année, sous le slogan « Spectacles d'ici, joie garantie », encourageant le public à consulter les sites officiels pour se procurer des billets et contrer la revente. À la suite d'un appel aux membres, l'équipe de promotion collective a recueilli une liste de près de 250 artistes ayant au moins une représentation de spectacle qui a fait l'objet d'une promotion numérique accrue auprès du grand public, afin d'encourager la consommation de spectacles.



Conseil d'administration





PRÉSIDENT

Jean-François Renaud

Directeur général, Concertium

Jean-François Renaud est le président-fondateur de l'agence Concertium, représentant en spectacle et en gérance des artistes québécois francophones œuvrant en musique, humour et variétés. Cette agence a remporté six fois consécutives le Félix de l'Agence de spectacles de l'année au Gala de l'industrie de l'ADISQ, une première dans l'industrie. Avant de démarrer son entreprise, Jean-François a notamment travaillé chez Donald K Donald, Generation, IMC/ Barry Garber ainsi que chez L'Équipe Spectra, où il était directeur des ventes. Son parcours lui a permis d'acquérir de l'expérience en représentant une palette variée d'artistes, dont Michel Rivard, Marjo, Jean Leloup, Alexandre Da Costa, Rita Baga, Michel Barrette et Mike Ward.

Jean-François maîtrise les enjeux et défis auxquels font face au quotidien les artistes et artisans de l'industrie québécoise de la musique et du spectacle. Il a siégé à titre d'administrateur au sein des C.A. de l'ADISQ et de l'APIH. Il est également détenteur d'un B.A.A. en finance et d'un E.M.B.A



VICE-PRÉSIDENTE ENREGISTREMENT SONORE

Joëlle Robillard

Directrice générale et artistique, Musique Nomade

Joëlle Robillard est directrice générale et artistique de Musique Nomade, OBNL de création, label, producteur et partenaire pour les artistes des Premières nations, Inuit et Métis œuvrant en musique. Elle est l'initiatrice entre autres de la plateforme de streaming Nikamowin et du grand spectacle Nikamotan MTL. Elle développe de nombreux partenariats pour Musique Nomade et tisse des liens privilégiés permettant l'émergence d'un grand réseau d'artistes, dont Laura Niquay, Anachnid, Kanen, Q052 et plusieurs autres. Dans les 15 dernières années, elle a porté les chapeaux de chargée de projet, directrice des opérations, relationniste de presse, coordinatrice générale, programmatrice, bookeuse, gérante... Depuis plus de 5 ans, elle met son expérience variée au service du secteur de la musique et du spectacle pour contribuer à l'évolution de la représentativité et à la valorisation des cultures autochtones au sein de l'industrie.



VICE-PRÉSIDENTE SPECTACLE

Sabrina Cousineau

Directrice générale, Bravo Musique

Agissant depuis 2021 à titre de directrice générale de Bravo musique, Sabrina Cousineau cumule plus de 18 années d'expérience en gestion de projets, logistique et coordination dans le milieu culturel et médiatique. Ayant débuté son parcours à travers des mandats de productrice déléguée et directrice de tournée pour Alex Bolieu Management, Saboteur musique et Les disques Dare to Care - où elle reviendra en 2019 à la direction du département spectacles - elle évolue vers la gestion des opérations et d'affectations chez Radio-Canada, Evenko et TVA. Sabrina prend les rênes de la direction générale de Bravo musique lors du rachat de Dare to Care par Béatrice Martin et du changement d'identité qui s'ensuit. Tout en stabilisant les opérations de l'entreprise en période de pandémie et en assurant la poursuite du développement de la carrière des artistes sous la nouvelle direction, Sabrina est nommée administratrice du conseil d'administration de l'ADISQ en septembre 2021 et de Musicaction en juin 2023.



VICE-PRÉSIDENT MAISON DE DISQUE

François Bissondoyal

Directeur principal musique et relations avec l'industrie, Spectra Musique / Agence evenko

L'amour de la musique engagée et l'amitié mettent les bases de ce qui deviendra une carrière en musique. François Bissondoyal a commencé comme roadie et directeur de tournée. Tandis qu'il poursuit des études en Microbiologie et immunologie à l'Université McGill, il choisit de garder cet emploi d'été. Rapidement, une décision s'impose : la science ou la musique ? Un choix finalement simple, puisqu'il demeure axé sur le plaisir de faire de la tournée. Puis, il continue son parcours au sein des maisons de disques (Disques MPV, Disques Musiart, Disques Atlantis, Musicor) à titre de directeur de production et directeur marketing pendant 15 ans. En 2009, l'Équipe Spectra démarre une compagnie de disques et François devient le directeur du label. En 2020, il accède en plus à la direction des agences de spectacles Evenko et Spectra Musique. Enfin, depuis plus de 10 ans, il a également participé à plusieurs conseils d'administration, comme celui de l'ADISQ (présentement Vice-Président maison de disque), Musicaction (présentement Vice-Président Industrie), Soproq et Radiostar (président de 2013 à 2014). « Plus de 25 ans dans l'industrie musicale et toujours autant de plaisir ! »



SECRÉTAIRE

Stéphanie Moffatt

Présidente, Mo'Fat Management

En 2004, Stéphanie Moffatt, alors avocate depuis 8 ans en litige civil, responsabilité médicale et droit disciplinaire au sein du cabinet Borden Ladner Gervais, a fondé Mo'Fat Management afin de gérer la carrière de sa sœur, Ariane. Depuis, elle a agi à titre d'agente, de productrice et d'éditrice pour de nombreux artistes en musique. Elle représente aujourd'hui une quinzaine de créateurs de la musique, de l'humour et des médias.

Stéphanie Moffatt s'implique également activement dans l'industrie musicale, ayant siégé durant trois mandats sur le conseil d'administration de l'ADISQ. Elle siège toujours à la Commission du disque et du spectacle de la SODEC et elle participe à divers comités de travail qui ont pour but d'améliorer l'encadrement de l'industrie. Stéphanie est également membre du conseil d'administration du Musée d'Art Contemporain de Montréal (membre du Comité d'audit et membre du Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines) et du food hall Le Central.

Madame Moffatt est administratrice de sociétés certifiée (ASC), ayant complété le programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.



TRÉSORIÈRE

Nathalie Corbeil

Présidente - Développement des affaires, Nat Corbeil

Passée maître en communications dans le milieu culturel québécois, Nathalie Corbeil travaille comme attachée de presse et agente de promotion depuis plus de 20 ans. Forte de son expérience en maisons de disques multinationales et locales, elle crée en 2011 l'agence de promotion Nat Corbeil, qui propose des services de relations de presse, de promotion radio, de médias sociaux et de web. Bien impliquée dans son milieu, elle a aidé à démarrer le regroupement REFRAIN et siège sur le conseil d'administration de l'ADISQ et de Fonds Radio Star.

Entourée d'une équipe de passionnés, Nathalie Corbeil participe à la mise en marché de plusieurs projets musicaux, incluant entre autres Vincent Vallières, Alexandra Stréliski, Sarahmée, Salebarbes, Ariane Moffatt, Patrice Michaud, Damien Robitaille, CRi, Patrick Watson et Martha Wainwright. Du côté événementiel, elle est fière de représenter à titre d'équipe de presse plusieurs festivals et événements, dont le Santa Teresa et le Superfolk Morin-Heights, Ma Première Place des Arts, la fête du Canada ainsi que les Prix Juno.

L'agence Nat Corbeil a remporté le Félix pour l'équipe de relations de presse en 2019, 2021 et 2022 au Gala de l'industrie de l'ADISQ.

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES



Philippe Archambault

Directeur général, Audiogram

Philippe Archambault travaille pour la maison de disques Audiogram, plus grande maison de disques indépendante au Canada, en tant que directeur général, rôle qu'il occupe d'ailleurs depuis près d'une dizaine d'années. Il chapeaute toutes les activités de la maison en y assurant la planification, la gestion et la direction. Il occupe aussi, depuis février 2021, le poste de vice-président musique du Groupe Sports et divertissement de Québecor.

Il est bien ancré et engagé dans le paysage de l'industrie musicale depuis plus de 15 ans, non seulement de par son rôle au sein d'Audiogram, mais aussi à titre de président du Fonds Radiostar (de 2011 à 2015), d'administrateur au conseil d'administration du Unison Benevolent Fund (de 2015 à 2018), d'administrateur depuis 2014 et de président du conseil d'administration de l'ADISQ (2018-2022). Dans ce rôle, Philippe porte une attention particulière notamment à la mise en œuvre de règles de saine gouvernance, au dialogue avec la relève entrepreneuriale, et à la réflexion sur la diversité et l'inclusion.



Louis-Armand Bombardier

Président, LABE - Let artists be

Comme entrepreneur ou membre de conseil, Louis-Armand Bombardier contribue de façon créative et avisée aux projets dans lesquels il s'implique. Sa compagnie LABE - Let artists be fondée en 2001, décrite comme une boîte de développement culturel mène plusieurs projets de front. En 2013, il ouvre le studio B-12 à Valcourt qui deviendra également une maison de disques. La salle Le Ministère située à Montréal accueille ses premiers concerts en 2017 et produit désormais des contenus télévisuels de haut niveau.

En 2021, L'OBNL REDA est mise sur pied afin d'offrir des résidences de création dans trois disciplines qui lui sont chères; la musique, les arts visuels et la littérature. Il fait désormais un pont avec la France pour les projets en musique en ouvrant Horizon musique basée à Lyon. Administrateur de société certifié il siège sur les conseils de l'ADISQ, la SOPROQ, Superbe culture Rive nord (festival Santa Teresa dont il est le promoteur principal), la SACEF ainsi que la Fondation J-A Bombardier.



Noémie Laniel

Gérante d'artistes, Albertine

J'ai trouvé ma vocation dans la musique du haut de mes 20 ans en collaborant de différentes manières avec des artistes indépendants. À mes débuts, j'ai opté pour un parcours sur le terrain en m'entourant de mentors et en suivant beaucoup de formations. En 2017, j'ai fondé mon entreprise indépendante et fière de l'être *Albertine* spécialisée en développement de carrière d'artistes avec une affection particulière pour tout ce qui entoure la direction artistique des projets. Mes activités gravitent principalement autour de la gérance d'artistes et de la production de spectacles. Je représente aujourd'hui Lydia Képinski, N NAO ainsi que Joseph Marchand. J'ai une approche qui valorise l'audace, l'intégrité et la confiance mutuelle. Dans les dernières années, j'ai aussi réalisé que j'avais comme objectif professionnel de m'impliquer plus concrètement pour avoir un impact significatif dans notre industrie. En ce sens, j'occupe depuis 2022 un siège sur les conseils d'administration de l'ADISQ et de la Fondation LOJIQ afin de contribuer aux discussions collectives entourant de multiples enjeux qui touchent le secteur culturel.



Gourmet Délice

Directeur représentation et développement, Bonsound

Gourmet Délice participe depuis bientôt 19 ans au développement et au rayonnement de la compagnie de musique Bonsound, et des artistes qu'elle représente.

D'abord musicien au sein de divers groupes (1989-2009), c'est à travers ces expériences qu'il touche à tout ce qui est relatif à l'industrie de la musique. Il fonde les disques Blow the Fuse (1996), et co-fonde l'étiquette de réédition Mucho Gusto (1999). Originaire de Québec, il s'établit à Montréal, et entre chez Distribution Fusion III en 1999. En 2004, il crée Bonsound avec trois associés. D'abord dédiée à la gérance et au booking, elle devient aussi une maison de disques et de promotion, une agence de production et diffusion de spectacles, et une maison d'éditions.

Aujourd'hui 35 personnes y travaillent et représentent environ 50 artistes et groupes musicaux, tels que Lisa LeBlanc, Les Louanges, Philippe B, Sophia Bel, Elisapie, LUMIÈRE, Franky Fade, Claudia Bouvette, Paul Jacobs, Milk & Bone, Corridor, Marie Davidson, Misc et Laurence-Anne, Täbi Yösha, Population II, pour ne nommer que ceux-là.

Gourmet a participé au SXSW, CMW, Pop Montréal, M pour Montréal, Transmission, Transmit-China, SIM Sao Paulo, MaMA, A2IM Indie Week, The Great Escape, Linecheck, Westway Lab, CMJ, Bafim, Transmusicales, Printemps de Bourges, Bars en Trans, Megaphono, Festival international de la Louisiane, FIM Pro, BoMM, Rock al Parque, Wide Days, Fluvial, entre autres.

Pendant longtemps il a occupé le poste de gérant d'artistes et de directeur de la gérance d'artistes. Il est maintenant directeur de la représentation et du développement. Il est membre du conseil d'administration de l'ADISQ, du MMF Canada, de la CDEC et de CIMA.



Steve Jolin

Président, Disques 7^{ième} Ciel

Steve Jolin, alias Anodajay, fondait en 2003 à Rouyn-Noranda, Disques 7^{ième} Ciel afin de produire et mettre en marché son premier album en tant que rappeur. Sa vision, sa ténacité et son engagement ont fait de 7^{ième} Ciel la plus importante entreprise spécialisée en musique rap francophone en Amérique du Nord. Il œuvre en tant que producteur d'enregistrements sonores et de spectacles, gérant, éditeur et directeur du label en plus d'être impliqué à divers niveaux dans le développement du créneau au Québec.



Sébastien Lord-Jetté

Vice-président, Marketing intégré, gestion de marque et commerce électronique, Bentley & Co Ltée

Fort de plus de 20 ans d'expertise en communications et marketing numériques, Sébastien a conseillé divers clients B2B et B2C dans des secteurs variés tels que la technologie, la santé, la consommation et la culture.

Après une carrière principalement en agence, il a rejoint Bentley en 2023 en tant que vice-président, marketing intégré, gestion de la marque et commerce électronique. De 2015 à 2023, il a dirigé la pratique numérique d'Edelman Montréal en tant que vice-président. De 2000 à 2015, il a occupé des postes chez CGCOM, IBM et Air Canada.

Membre indépendant du CA de l'ADISQ depuis 2021, il offre notamment des conseils stratégiques dans les domaines du branding et du marketing numérique. Il est impliqué au sein des comités Gala, Scrutin et Relève, en plus de conseiller l'ADISQ dans le cadre de son repositionnement de marque. Sébastien est diplômé de l'UQÀM en Communications, avec une spécialisation en multimédia.



Krista Simoneau

Présidente des Yeux Boussoles

Krista Simoneau a forgé une entreprise avec détermination au cours des 10 dernières années. Diplômée en musique du Cégep Saint-Laurent et en Communication: profil télévision à l'Université du Québec à Montréal, elle débute chez Spectra Musique, y exerçant divers rôles entre 2000 et 2011. Elle fonde, en 2012, Les Yeux Boussoles, capitalisant sur son expérience pour servir l'industrie musicale québécoise. Représentant des artistes de renom et travaillant sur des projets variés, elle a gagné la confiance du milieu. Son expertise et son engagement en font une figure clé, cherchant à innover pour soutenir la croissance durable de l'industrie.



Gouvernance



Le conseil d'administration a poursuivi ses travaux en matière d'implantation de règles de saine gouvernance en veillant à ce que toutes les décisions prises le soient encore et toujours suivant un principe de probité et de transparence, en phase avec les travaux des différents comités statutaires ou de travail. Le conseil s'est doté de piliers forts pour guider ses réflexions, décisions et actions.

La rigueur dont a fait preuve chaque membre du conseil s'illustre notamment par la fiche presque parfaite d'assiduité aux huit rencontres auxquelles ont été conviés, dans l'année financière 2023-2024, les membres du conseil tel que composé lors de l'assemblée générale du 21 juin 2023 :

	17-05-23	14-06-23	06-09-23	18-10-23	15-11-23	13-12-23	21-02-24	27-03-24
Noémie Laniel	X	X	X	–	X	X	X	X
Louis-Armand Bombardier	X	X	X	X	X	X	X	X
François Bissoondoyal	X	X	X	X	X	X	X	X
Steve Jolin	X	X	X	X	–	X	X	X
Gourmet Délice	X	X	X	X	X	X	X	X
Philippe Archambault	X	X	X	–	X	–	X	X
Sabrina Cousineau	X	X	X	X	X	X	X	X
Stéphanie Moffatt	X	X	–	X	X	X	X	X
Krista Simoneau	n/a	n/a	X	X	X	X	X	X
Nathalie Corbeil	–	X	X	X	X	X	X	X
Jean-François Renaud	X	X	X	X	X	X	X	X
Joëlle Robillard	–	X	–	X	X	–	X	X
Sébastien Lord-Jetté	X	X	X	X	–	X	X	X

Code d'éthique et Lignes directrices **pour l'analyse des cas de** **comportements répréhensibles**

Février 2023 a marqué l'adoption d'un [Code d'éthique](#), applicable aux employé.es, membres de l'association, membres du conseil d'administration, collaborateur.trices, et tout artiste ou artisan.e désirant bénéficier des outils promotionnels de l'ADISQ. Les valeurs de l'association font partie intégrante de ce code et ont été mûrement réfléchies par le conseil d'administration, à savoir : l'ouverture, la créativité, l'engagement et le leadership, auxquelles se superpose la valeur du respect.

Au cours de l'année 2023-2024, l'ADISQ a fait connaître son *Code d'éthique* partout où elle a eu l'occasion de le présenter, notamment aux représentants des pouvoirs publics tant du Québec que du fédéral.

L'adoption de ce *Code d'éthique* s'est notamment inscrite dans la volonté du conseil d'administration de se doter d'une structure rigoureuse pour aider l'ADISQ dans la prise de décisions à l'égard de personnes visées par des allégations de comportements répréhensibles. Les *Lignes directrices* pour l'analyse de cas de comportements répréhensibles ont ainsi été annexées au *Code d'éthique*, dans le cas d'atteinte grave aux valeurs et engagements inscrits au *Code d'éthique*. L'ADISQ désire non seulement mettre sur place un processus centralisé, neutre et externe de réception des dévoilements, mais aussi, de demandes de réintégration par des personnes ayant été exclues des outils promotionnels ou du membrariat de l'ADISQ.

Grâce au soutien financier du ministère de la Culture et des Communications, la mise en opération du processus élaboré dans les *Lignes directrices* a officiellement débuté en avril 2023 avec la nomination de la personne responsable de première ligne en charge de recevoir et traiter les dévoilements et les demandes de réintégration, laquelle peut être jointe à l'adresse ethique@adisq.com. Un partenariat avec l'organisme Équijustice a aussi été conclu, de manière à pouvoir bénéficier de l'expertise de médiateur.trices chevronné.es dans le cadre des discussions entre l'ADISQ et quelconque personne impliquée dans un dossier de dévoilement ou de demande de réintégration. Ce processus a été présenté à l'automne-hiver 2023-2024 à de multiples parties prenantes, incluant, sans s'y limiter, les employés et les membres de l'ADISQ, les bailleurs de fonds, et les associations d'artistes. L'accueil réservé à ces *Lignes directrices* aura été des plus favorables.

Comités

1. COMITÉ DE SCRUTIN

Chaque année, le comité de Scrutin procède à la révision de la réglementation qui régit l'attribution des Félix. Dans le cadre de ce processus démocratique, le comité de Scrutin analyse les demandes de modifications qui découlent d'une consultation que l'ADISQ effectue, tous les ans, auprès de ses membres. Ce comité propose par la suite des modifications au conseil d'administration afin de s'assurer que les prochaines éditions des Galas de l'ADISQ reflètent l'évolution de notre secteur en adoptant la réglementation la plus actuelle possible. Ce comité a aussi pour mandat de vérifier les travaux relatifs au recensement. Il s'agit d'un comité actif de décembre à mai.

Les principaux changements de réglementation qui ont été adoptés sont :

- Modification de la méthode de vote pour l'ensemble des catégories Albums afin qu'elles soient toutes dorénavant déterminées par un jury et que les ventes comptent pour 25 % du résultat final, soit la façon de faire des catégories présentement votées en jury.
- Création de la catégorie « Album de l'année - R&B/Soul » : une catégorie francophone de création originale comportant les albums de R&B, Soul et de Gospel.
- Les catégories « Artiste autochtone de l'année » et « Révélation de l'année » rejoignent les catégories soumises au vote du public soit « Artiste féminine de l'année », « Artiste masculin de l'année », « Groupe ou duo de l'année » et « Chanson de l'année »).
- Révision des critères d'évaluation pour la catégorie « Équipe d'édition de l'année ».
- Dorénavant, il n'y aura plus de jury en réunion. L'ensemble des jurys se feront par web afin d'augmenter le nombre de jury et d'obtenir un bassin plus élargi dans l'ensemble de la province.
- Changement de nom pour la catégorie « Album - Autres langues » pour mieux y refléter les albums bilingues, en français et en anglais, qui s'y trouvent.
- Révision des dispositions générales afin de préciser qu'un produit (Album, spectacle ou vidéo) ne peut être recensé deux fois et l'obligation de tous à se conformer au *Code d'éthique* de l'ADISQ, ce qui permet le retrait du critère éthique professionnelle qui faisait partie des critères d'évaluation des catégories industrielles.
- Élargissement de l'admissibilité de la catégorie Artiste autochtone afin qu'un artiste autochtone du Canada qui réside au Québec puisse y être admissible.

Composition :

François Bissoondoyal* | Sabrina Cousineau | Alexan Artun | Christian Breton | Magali Ould
Joëlle Robillard | Philippe Archambault | Sébastien Lord-Jetté | Esther Teman |
Krista Simoneau | Simon Robitaille | Julie Gariépy

2. COMITÉ GALAS-PROMOTION COLLECTIVE

Actif depuis décembre 2022, le comité Galas - Promotion collective a pour mandat de se pencher sur les questions de fond concernant les *Galas de l'ADISQ* et les activités de promotion collective ayant un impact sur l'image de l'organisation et son rayonnement. Ce comité a aussi le mandat de réfléchir aux grandes orientations du secteur, afin d'assurer la pérennité de ses activités télévisuelles et numériques, dans un contexte de mutations perpétuelles.

Cette année, il a notamment été question de : certifications de spectacles, retour sur les grandes questions du scrutin, ouverture d'une discussion sur l'avenir de la diffusion de nos galas, recommandation de l'hommage et In Memoriam, analyse des résultats du dernier Gala, etc.

Composition :

François Bissoondoyal* | Sabrina Cousineau | Joëlle Robillard | Philippe Archambault
Sébastien Lord-Jetté | Krista Simoneau

3. COMITÉ AUDIT ET FINANCES

Le comité Audit et Finances s'est réuni à 7 occasions et a été appelé à formuler des recommandations au conseil d'administration en lien avec la stratégie budgétaire de l'association.

Dans la continuité du projet de la vente de l'immeuble, le comité a continué à suivre de près les démarches liées au déménagement des bureaux de l'ADISQ. Le déménagement dans les nouveaux locaux devrait ainsi avoir lieu à la fin de l'automne 2024.

Par ailleurs, l'ADISQ a poursuivi les travaux de ce comité en y ajoutant le volet du financement de notre secteur. En ce sens, les questions découlant des demandes de l'ADISQ à être formulées en regard des positions et des annonces du gouvernement fédéral et du Québec, tant sur le financement de notre secteur que sur les programmes s'y rapportant, ont fait partie des travaux du comité. Le comité a ainsi été en mesure de formuler des recommandations au conseil sur les positions à prendre dans ces différents dossiers.

Composition :

Nathalie Corbeil* | Louis-Armand Bombardier | Steve Jolin | Sabrina Cousineau | Stéphanie Moffatt

4. COMITÉ GOUVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES

Les membres du comité se sont réunis à trois reprises cette année, au cours desquelles ils ont été appelés à formuler des recommandations au conseil d'administration pour que ce dernier puisse prendre des décisions appuyées et éclairées sur plusieurs sujets relevant de la saine gouvernance de l'association.

Le comité s'est ainsi illustré à travers les principaux faits saillants qui suivent :

- › La révision des règlements généraux pour permettre l'application du statut Relève aux Affiliés autres qu'associatifs ;
- › L'évaluation du conseil et la formulation des recommandations qui en découlent, notamment en termes de formations ;
- › L'établissement du profil de compétences des administrateurs ;
- › Le suivi du plan d'action 2022-2027 adopté à la suite de l'exercice de planification stratégique de 2022 ;
- › La révision de l'ensemble des politiques de ressources humaines et le suivi des sondages faits auprès des employés.

Composition :

Stéphanie Moffatt* | Philippe Archambault | Louis-Armand Bombardier | Nathalie Corbeil | Krista Simoneau

5. COMITÉ RELÈVE

Le comité Relève a poursuivi ses travaux en phase avec le plan d'action qu'il s'était donné en début d'année. Il s'est réuni à quatre reprises notamment pour identifier les opportunités de réseautage et préparer la rencontre de consultation auprès des membres relève. Cette consultation a eu pour but de connaître leurs besoins en matière de découvrabilité et a permis à l'ADISQ d'identifier des pistes d'actions pour 2024-2025. Une activité conjointe avec la Centrale alternative à l'occasion du Phoque Off a eu lieu en février 2024 avec pour thème les enjeux de ressources humaines des entreprises culturelles en musique.

Le membrariat Relève représente maintenant **29 %** de notre membrariat total, soit **59 entreprises** sur un **total de 201** membres, ce qui témoigne de l'intérêt de la relève pour notre association et son mandat.

Composition :

Membres administrateurs | Noémie Laniel* | François Bissoondoyal | Gourmet Délice
Sébastien Lord-Jetté | Stéphanie Moffatt

Membres | Élisabeth Drapeau | Marie-Pier Létourneau | Nycholas Fortin

6. COMITÉ DE RÉFLEXION SUR LA REPRÉSENTATION DES IDENTITÉS ET DE GENRES (CRRIG)

Le CRRIG s'est réuni à trois reprises au cours de la dernière année, et a débuté ses travaux avec une importante réflexion sur son plan d'action annuel, ainsi que sur le recensement des démarches déjà initiées ou entreprises par l'ADISQ en matière d'équité, et diversité et d'inclusion.

Il a alors été identifié qu'il était primordial d'aller à la rencontre de gens ou d'organismes impliqués au sein de communautés envers lesquelles l'ADISQ désire développer davantage de liens et de projets, telles que les communautés LGBTQ2S+. C'est ainsi que le comité s'est concentré sur ces rencontres au cours de la dernière année, en plus de travailler en collégialité avec le comité Équité, Diversité et Inclusion formé par des employés de l'ADISQ, lequel a été mandaté pour élaborer une politique interne en cette matière au courant des prochains mois.

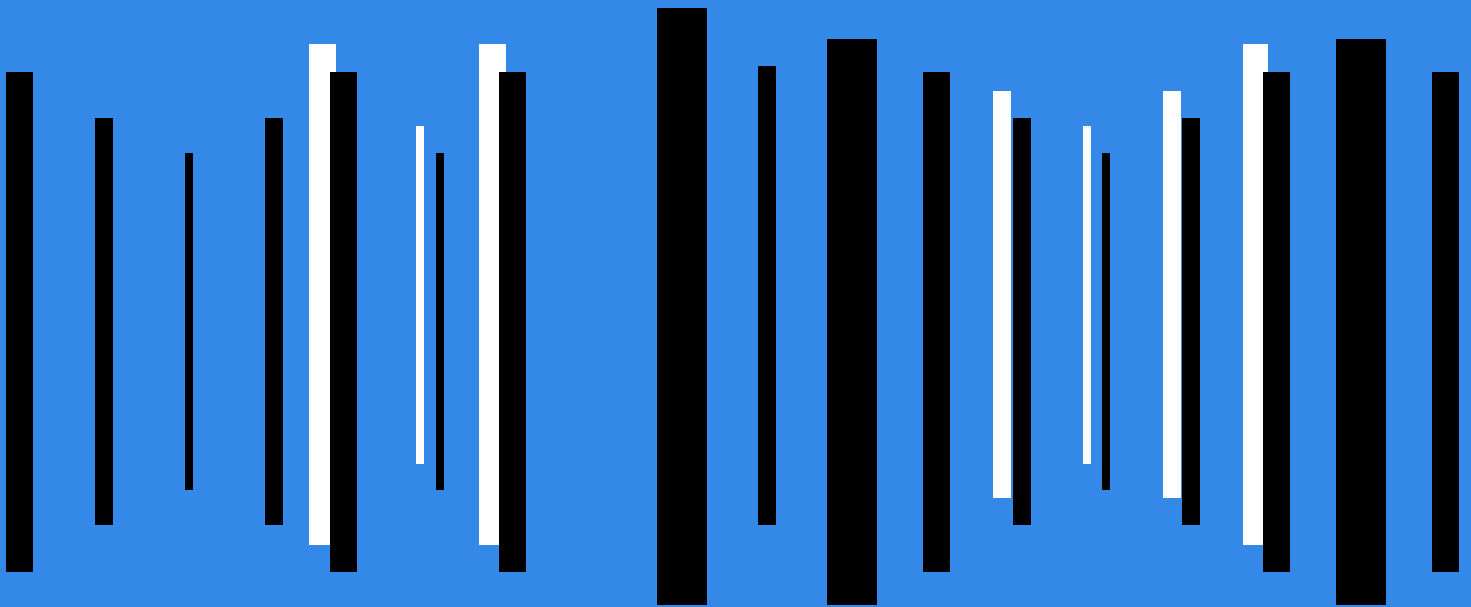
Dans l'optique de mieux connaître la composition du membrariat de l'association, le CRRIG a aussi suggéré de modifier les formulaires d'adhésion et de renouvellement d'adhésion pour y inclure un formulaire d'auto-déclaration, ce qui a été mis en place à compter de l'hiver 2024. Finalement, toujours à la suggestion du CRRIG, une section «Diversité» a été ajoutée à la veille industrielle hebdomadaire, de manière à mettre en lumière les initiatives, études, recherches, ou événements, tant à l'échelle nationale qu'internationale, en lien avec la représentativité de la diversité dans l'industrie musicale.

Composition :

Joëlle Robillard* | Sabrina Cousineau | Gourmet Délice | Noémie Laniel



6420, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2R7
514 842-5147 | 514 842-7762 | info@adisq.com



Tous droits réservés. © 2024 – Association québécoise de l'industrie
du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.

Textes : ADISQ
Conception graphique : kargografik.com